

BOURSES NATIONALES

La classe de 1ère B.T.S ouvre droit au bénéfice des bourses nationales de l'enseignement supérieur. Les demandes doivent être déposées en AVRIL auprès du CROUS (démarche personnelle). Cette section confère le statut d'étudiant avec les droits et les obligations qui s'y rapportent. Cependant, il n'existe à THONON, ni résidence, ni restaurant universitaire.

RÉGIME DES ÉTUDES

Les étudiants de B.T.S. ne peuvent pas être admis à l'internat. Ils ont accès au restaurant scolaire du lundi matin au vendredi midi (à l'unité). Chaque année, certains propriétaires de logements déposent au lycée leurs disponibilités. Cette liste est transmise aux étudiants avec le dossier d'inscription à titre indicatif, le lycée déclinant toute responsabilité.



Hôtel de Tourisme trois étoiles (****)



Brasserie Ecole

Deux lieux pour découvrir notre professionnalisme

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Responsable
de l'hébergement

RENTRÉE
2015



ÉCOLE HÔTELIÈRE
SAVOIE - LÉMAN
THONON - LES - BAINS

TARIFS (au 01/01/2015)

INTERNAT-EXTERNAT 1 284,00 € / an
INTERNAT..... 1 642,00 € / an
10 repas..... 45,00 €

Les études sont gratuites. Cependant, le trousseau et l'outillage professionnel sont à la charge de l'étudiant. En principe seul **un réassort** est nécessaire en 1ère BTS, en fonction des éléments acquis en BTnH ou en MAN.

Rhône-Alpes Région



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



40 Bd Carnot - BP 502
74203 THONON CEDEX

Tél. : (33) 04.50.71.13.80
Fax : (33) 04.50.71.16.14

inscriptions@ecole-hoteliere-thonon.com
www.ecole-hoteliere-thonon.com

LYCÉE SAVOIE LÉMAN

Lycée des Métiers de l'Hôtellerie
et de la Restauration

Un avenir sans frontière



POURQUOI ETUDIER AU SAVOIE LEMAN ?

Le lycée SAVOIE LEMAN est le plus ancien établissement scolaire hôtelier de France.

Son Hôtel d'Application (**) de 32 chambres et ses deux restaurants d'application (restaurant gastronomique et brasserie) sont ouverts au public et permettent donc aux élèves qui les font fonctionner de travailler régulièrement en situation réelle. Cette structure, unique sur le plan national, leur assure non seulement un environnement au plus proche des exigences de la profession mais également l'utilisation d'un équipement professionnel moderne et performant.**

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le rôle professionnel du Responsable Hébergement est de conduire et de superviser les activités des services hébergement dans un établissement hôtelier ou para hôtelier européen, en respectant les normes et les procédures en usage dans cet établissement.

Le contenu et les méthodes d'enseignement préparent les

étudiants à remplir ce rôle sur le plan européen et en mettant l'accent sur la pratique courante de plusieurs langues. Le Responsable d'Hébergement aura en charge le bien être du client, de son arrivée à son départ, en étroite collaboration avec les autres services. Il coordonnera les opérations de gestion relative à la facturation, veillera à la qualité des prestations, s'emploiera à promouvoir l'image de marque de l'établissement et à fidéliser la clientèle. Dans le cadre de la stratégie de valorisation de l'établissement, il est associé aux choix de la politique commerciale et contribue à la mise en place d'une démarche qualité.

Les jeunes diplômés pourront rapidement accéder à des postes de : concierge, gouvernante, chef de réception ou de brigade avec une évolution possible vers des postes de sous-direction, de direction ou de gérance dans l'hôtellerie classique mais également des emplois à responsabilité au sein d'établissements para-hôteliers ou médico-sociaux.

CANDIDATURE

La formation est accessible, sous réserve d'aptitude médicale, aux titulaires d'un bac technologique hôtellerie ou après une classe de Mise à Niveau validée. Les candidatures sont à faire suivant la procédure officielle, sur le site www.admission-postbac.fr, du 20 janvier au 20 mars 2015. L'étude des dossiers permettra d'établir une liste principale de **12 étudiants** et une liste d'attente.

PROFIL DU CANDIDAT

- Bon niveau en langues
- Bon niveau d'enseignement général
- Excellente présentation
- Dynamisme, facilité de contact, esprit d'équipe

**JOURNÉE PORTES OUVERTES
SAMEDI 07 MARS 2015
9 h – 15 h**

L'ORGANISATION DES ÉTUDES

	1ERE ANNEE	2EME ANNEE
AXE 1 ORGANISATION ET REALISATION TECHNIQUE DE LA RECEPTION EN 2 LANGUES ETRANGERES	6 H	6 H
AXE 2 ORGANISATION ET TECHNIQUES DES ETAGES EN 2 LANGUES ETRANGERES	3 H	3 H
AXE 3 MERCATIQUE ET TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION	4 H	3 H
AXE 4 DROIT APPLIQUE A L'HEBERGEMENT	1 H	2 H
AXE 5 ANGLAIS (obligatoire)	5 H	5 H
LV2 (Italien ou Espagnol) Pas de LV2 Allemand	4 H	4 H
AXE 6 GESTION ET TECHNIQUES DES RESSOURCES HUMAINES	2 H	2 H
AXE 7 ORGANISATION ET GESTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE	3 H	3 H
AXE 8 COMMUNICATION PROFESSIONNELLE EN LANGUE NATIONALE	3 H	3 H
AXE 9 (facultatif) MODULE REGIONAL	3 H	3 H
AXE 10 (facultatif) LV3	3 H	3 H

LES STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Stage long à l'étranger : Les étudiants sont placés en stage, pour une période de **16 à 18 semaines** en fin de 1ère Année, dans un pays européen.

Stages courts : 2 périodes de 3 semaines (1ère et 2ème année) en hôtellerie classique et para hôtellerie (maisons de retraite, hôpitaux, résidences hôtelières et maisons de vacances)

QUE FAIRE APRÈS LE B.T.S. ?

- Entrer dans la vie professionnelle
- Parcours universitaires : licences, masters, préparations aux concours (professorat)...